



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56123>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 26-56123

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau

Correspondant : Service Marchés Publics

Adresse : Château de la Verrerie, 71206 LE CREUSOT

Coordonnées :

Téléphone : +33 385775150

Courriel : marches.publics@creusot-montceau.org

Adresse internet : <https://www.creusot-montceau.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=691923&orgAcronyme=i1t>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 26026PRP - SAINT MICAUD - Remplacement du pont de la Prêle

Lieu d'exécution et de livraison : Château de la Verrerie, 71206 LE CREUSOT

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : 26026PRP - SAINT MICAUD - Remplacement du pont de la Prêle

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

26026PRP

Renseignements complémentaires : Visites sur site : Aucune visite en présence du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage ne sera organisée. Cependant, les candidats devront se rendre sur place afin d'appréhender au mieux le contexte et les enjeux de la mission. Un reportage photo justifiant la visite sur site devra être joint à leur offre. Le candidat retenu ne pourra se prévaloir ultérieurement d'une connaissance insuffisante des lieux pour quelque cause que ce soit. En l'absence de ce reportage photo, l'offre du candidat sera jugée comme irrégulière et ne sera pas analysée. Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP et le CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/06/2026